

**ASSOCIATION POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE**

Procès-verbal

COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 1^{er} juin 2019 à 9 h 00

Cercle Mixte de Garnison - Rochefort

Présents (14) : Daniel BIRON (86 - *Trésorier*), Christian CHAUVET (17), Jean-Claude DUCHET (16 - *Président*), Marc FIARD (86 – *Secrétaire général*), Bernadette GRIGNON (17), Catherine HERAULT (17), Jean-Louis LOBSTEIN (79), Pierre MENANTEAU (16), Paul MORIN (17), Philippe MOUNIER (17), Jacques SEGUIN (79), Didier SPELLA (17), Jacques TABARY (17), Henri SCIARA (86).

Excusés (6) : Aïda BEN JAAFAR (86), Mark BILLOT (79), Damien DJANIKIAN (86), Dominique FAURE (16), Bernard FONTAINE (79), Charles THOMAS (86).

Non excusé (0) : Néant.

Le **Président** ouvre la séance en invitant le comité directeur (**CoDir**) à rendre hommage aux membres de l'association et aux militaires décédés aux blessés en service.

I- Approbation du procès-verbal du CoDir du 23 février 2019.

Le comité adopte à l'unanimité le procès-verbal du CoDir du 23 février 2019.

II- Point sur l'Union-IHEDN.

Henri SCIARA :

- Déficit de l'Union-IHEDN qui s'explique par le retard du versement d'une subvention et la baisse du nombre de cotisants. Une augmentation du montant de la cotisation que chaque AR doit reverser à l'Union-IHEDN est envisagée.
- Le général directeur de l'IHEDN engage les auditeurs à se porter volontaire pour encadrer les jeunes qui accompliront leur SNU.
- Le nombre des abonnés à la revue Défense est en baisse.
- L'assemblée générale de l'Union-IHEDN du 1^{er} juillet prochain délibérera sur le choix d'une entreprise spécialisée pour la révision de l'annuaire électronique.
- L'IHEDN et l'association « [Civisme Défense Armée Nation](#) » (**CiDAN**) s'engagent ensemble pour travailler dans le domaine de la défense en direction du l'Université.

III- Point sur le projet de site internet de l'AR-18.

Christian CHAUVET :

- Commente l'examen visuel du projet modulable et pilote la discussion qui s'en est suivie.
- Chacun est vivement sollicité pour faire part de ses observations à **Daniel BIRON**.
- **Jacques TABARY** intervient sur le choix des hébergeurs au nombre de quatre dont un français ([OVH](#)). Ils assurent tous une sécurité informatique équivalente.

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, fait le choix de l'hébergeur OVH.

- L'hébergeur OVH propose pour l'abonnement « **Perso** » pour une cotisation mensuelle de 3,79 € TTC : un espace disque de 100 Go, un module conseillé « Wordpress » et 10 comptes e-mails.

Le **Président** en informera le général directeur de l'IHEDN et le président de l'Union-IHEDN à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

Le **Président** attire l'attention de chacun sur l'ardente nécessité de veiller à la qualité du contenu du site.

ooOoo

Une discussion s'est alors ouverte dans laquelle il a été dit qu'il fallait distinguer revue de presse (blog) et articles de fond, l'importance de mentionner les partenaires, Trinôme compris, de joindre des **photos**, de susciter l'intérêt des **chefs d'entreprise** outre la nécessité de créer une **interface** publique et privée (*membres*) et d'indiquer la source des articles.

Le **Comité directeur**, après en avoir délibéré, décide de créer une commission, pour régler toutes les questions induites par la création d'un site internet ; celle-ci sera composée de :

- Jean-Claude DUCHET (Président).
- Dominique FAURE pour le 16 (*à confirmer*).
- Christian CHAUVET et Jacques TABARY (suppléant) pour le 17.
- Jacques SEGUIN et Jean-Louis FONTAINE pour le 79.
- Daniel BIRON pour le 86 (*Secrétaire*).

IV- Présentation des travaux de la commission cyber stratégie.

Didier SPELLA explique que son travail au sein de ladite commission s'inscrit dans le cadre d'étude et de réflexion que celle-ci s'est fixé :

- La commission compte une trentaine de membres recrutés dans toutes les régions (Didier SPELLA pour l'AR-18) et organisés en 6 groupes de travail, lesquels travaillent chacun sur un aspect différent de la stratégie cyber, en se focalisant sur les aspects économiques, culturels et sociétaux.
- La commission conduit en parallèle une activité de Think Tank (*laboratoire d'idées*) dont les premières conclusions et recommandations seront regroupées dans un « Livre blanc » à paraître au 2^{ème} semestre 2019.
- Des contacts ont été pris avec d'autres institutions et entreprises qui semblent ouvertes à l'idée de participer à un « club cyber ».
- Il serait question d'organiser d'ici fin 2019 des « Etats généraux cyber » pour lancer la mobilisation des auditeurs.

V- Point sur la trésorerie.

Daniel BIRON, Trésorier, indique qu'au 1^{er} juin 2019 :

- Compte de dépôt : 4 255,96 €
- Livret épargne : 17 947,98 €
- **Total avoirs bancaires : 22 203,94 €**
- **Effectif : 76** adhérents ; une vingtaine de relance sont en cours.

ooOoo

Depuis le 1^{er} janvier 2019 :

Recettes : 3 562,00 € dont :

- Cotisations 2 432,00 €
- Abonnements 570,00 €
- Remboursements de repas 560,00 €

Dépenses : 6371,00 € dont :

- Frais divers 209,00 € Conférence de Nicolas NORMANS
- Frais de location de salles 370,00 € CoDir et AG
- Frais de déplacement et de repas 1 368,40 € Trinôme
- Frais pour les rallyes 3 027,70 € et actions au profit de l'Éducation nationale
- Livre de livre Bernard PENISSON 30,00 € pour conférencier Nicolas NORMAND
- Frais de transport 36,00 € au titre du Trinôme
- Reversement de cotisations 1 330,00 € auprès de l'Union-IHEDN.

A noter :

- En fin d'année, l'association devrait percevoir de l'Union-IHEDN la somme de 3 465 € sur production des éléments de dépenses engagées pour les rallyes et les actions au profit de l'Education nationale .
- La Délégation militaire de la Charente- Maritime n'a pas déposé de demande de subvention.

L'AR-18 a donc assumé définitivement, sur sa trésorerie, la charge d'une dépense de 460,80 €.

Il convient donc d'inciter la DMD 17 au dépôt d'une demande de subvention.

ooOoo

VI- Questions et Points divers.

- Le **Président** tient à revenir sur la nécessité d'évaluer les réactions des participants aux rallyes lycéens et collégiens.
- Il insiste sur la nécessité d'informer dès le mois d'octobre les chefs d'établissement sur la tenue des rallyes.
- Paul **MORIN** souligne le désengagement éventuel des rallyes de l'Éducation nationale motivé par la mise en place du SNU.
- Le **Comité directeur** prend acte de la démission de **Bernadette GRIGNON**, Vice- présidente du comité de la Charente-Maritime, à compter du *1^{er} septembre 2019*.
- Il la remercie également et chaleureusement pour le travail accompli, à ce poste, depuis de nombreuses années.
- **Paul MORIN**, auditeur Limoges 2002- 2003, retraité du Ministère de l'Intérieur et membre du CoDir, est candidat au poste de Vice-président du comité Aunis-Saintonge (*Charente-Maritime*).

ooOoo

L'ordre du jour étant épuisé, le **Président** clôture la séance.

Marc FIARD

Secrétaire général